DES ENJEUX ET DES HOMMES

Intrants utilisables en agriculture biologique (UAB)

Maîtriser la réglementation pour la formulation des intrants Utilisables en Agriculture Bio (UAB)

Le règlement encadrant la production biologique interdit l'utilisation de substances non conformes (pesticides chimiques de synthèse, engrais minéraux azotés, etc.) sur les produits bios. Une liste des substances autorisées en matière fertilisante et protection des cultures est présente dans la majorité des réglementations BIO. Dans certaines réglementations, une liste de matières inertes autorisées doit également être respectée.

Modalités

1 jour - 7 h	Pour qui ?	Quelle pédagogie ?	Les pré-requis
En présentiel ou à distance Horaires : 9 h- 12 h 30 Des prochaines dates sont à venir. **800 € HT**	Fabricants Distributeurs de fertilisants et produits de protection des cultures	Apports théoriques Alternance de quiz et retours d'expériences Exercices	Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation BIO spécifique aux intrants.
- Être capable d'évaluer la conformité en BIO des fertilisants et des produits de protection des cultures selon le règlement BIO applicable en Union Européenne et aux Etats-Unis.

PROGRAMME

REGLEMENT BIO EUROPEEN : R(UE) 2018/848

- Exigences de la nouvelle réglementation BIO Européenne (règlement (UE) 2018/848)
- Substances autorisées pour la formulation d'un fertilisant UAB (Utilisable en Agriculture Biologique)
- Substances autorisées pour la formulation d'un produit de protection des cultures UAB
- Références réglementaires dans le R(UE) 2018/848
- Cas pratiques

REGLEMENT BIO DES ETATS-UNIS : National Organic Program (NOP)

- Exigences du National Organic Program (NOP) concernant les intrants des cultures
- Substances sont autorisées pour la formulation de fertilisants et de produits de protection des cultures UAB (Utilisable en Agriculture Biologique)
- Produit synthétique VS Produit non-synthétique
- Références réglementaires dans le NOP
- Cas pratiques

INFO TARIFS

Le tarif de la formation s'élève à 800 € HT.

Une réduction de 50% est appliquée sur le prix de la formation dès le second participant pour une même session issu de la même société.